

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

**Séance ordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Léandre,
tenue le 3 novembre 2014, à la salle municipale située au 2005,
rue de l'Église à Saint-Léandre, à 20h00.**

Étaient présents :

Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire
Madame Andrée Blouin, conseillère au siège numéro 2
Monsieur Steve Castonguay, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Clarence Lévesque, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Ghislain Lamarre, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Doris Saucier, conseiller au siège numéro 6

Était absents :

Monsieur Steve Bernier, conseiller au siège numéro 1

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de
Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire.

Monsieur Benedict Fortin, fait fonction de directeur général et
secrétaire-trésorier.

Quatre (4) personnes assistaient également à la séance.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1 Séance extraordinaire du 24 septembre 2014**
 - 3.2 Séance ordinaire du 6 octobre 2014**
- 4. Présentation et acceptation des comptes**
- 5. Rapport de la voirie**
 - 5.1 Chauffeurs camions de déneigement**
- 6. Rapport du service d'urbanisme**
- 7. Rapport du Maire sur la situation financière municipale**
- 8. Avis de motion amendant le règlement # 197**
- 9. Avis de motion amendant le règlement # 227**
- 10. Hygiène du milieu**
 - 10.1 Projet d'entente Ville de Matane**

11. **Varia**
 - 11.1 **Suicide Bas St-Laurent**
 - 11.2 **Appui Fédération des employés pré hospitalier**
 - 11.3 **Avis de faillite dossier # 43-1911461**
 - 11.4 **Chemin d'hiver réf Marc Joncas**
 - 11.5 **Fondation hôpital de Matane**
 - 11.6 **Gestion dossiers CPTAQ (appui)**
 - 11.7 **Politique familiale**
 - 11.8 **Luminaire de rues**
 - 11.9 **Service d'incendie**
12. **Période de questions**
13. **Clôture de l'assemblée.**

////////////////////////////////////

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.

Le maire fait lecture de la prière, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

1411-01

Il est proposé par monsieur Doris Saucier
Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Séance extraordinaire tenue le 24 septembre 2014

1411-02

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque
Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 septembre 2014 tel que déposé.

3.2 Séance ordinaire tenue le 6 octobre 2014

1411-03

Il est proposé par monsieur Steve Castonguay
Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 avec l'amendement suivant :

« Modifier la résolution # 1410-04 en ajoutant : pour une durée d'un an ».

4. Présentation et acceptation des comptes.

1411-04

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque
Et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au 31 octobre 2014 au montant de 8 306.21 \$ et d'en autoriser le paiement;
D'accepter la liste des comptes payés au 31 octobre 2014 au montant de 18 633.80 \$.

Le montant total des dépenses autorisées du mois d'octobre 2014 est de 26 940.01 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Benedict Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Léandre, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses ainsi que celles prévues aux résolutions # 1411-04.

*Benedict Fortin, Directeur général et
secrétaire-trésorier*

5. Rapport de la voirie.

5.1 Chauffeurs camion de déneigement

Cet item fera l'objet d'une discussion indépendante à une date ultérieure.

6. Rapport du service d'urbanisme

La MRC s'est vu signifier l'avis affirmant l'intention de la municipalité de ne pas faire partie du nouveau protocole d'entente en matière d'urbanisme ainsi que la réclamation des montants payés d'avance pour l'année 2014.

Dossier réglé : monsieur Joël Lévesque.

7. Rapport du maire sur la situation financière municipale

En vertu des dispositions de l'article 955 C.M. le maire dépose le rapport sur la situation financière de la municipalité. Ledit rapport sera distribuer à la population via « média poste ».

1411-05

Il est proposé par madame Andrée Blouin
Et unanimement résolu que le rapport du maire soit reporté pour adoption à une séance subséquente du conseil.

8. Avis de motion règlement # 197

Avis de motion est par la présente donnée par monsieur Clarence Lévesque qu'un règlement portant le numéro 295, concernant les modalités d'adoption et de la diffusion des procès verbaux, sera déposé à une séance subséquente pour adoption modifiant ainsi le règlement # 197 traitant du même objet.

9. Avis de motion règlement # 227

Avis de motion est par la présente donnée par madame Andrée Blouin qu'un règlement portant le numéro 296, concernant la préparation – la collecte et la disposition des matières résiduelles et recyclables, sera déposé à une séance subséquente pour adoption modifiant ainsi le règlement # 227 traitant du même objet.

10. Hygiène du milieu

10.1 Projet d'entente Ville de Matane

1411-06

Considérant que l'addenda proposé apporte des précisions nécessaires aux dispositions déjà en vigueur de l'Entente relative à la fourniture de services en matière d'élimination des déchets solides, soit les articles 1, 2, 3, 4, 8, 9, 11, 12, 13 et 16;

Considérant que toute modification à l'Entente doit être entérinée par l'ensemble des parties à l'Entente;

Considérant que l'addenda proposé constitue une mise à jour à laquelle les membres du Comité intermunicipal d'élimination des déchets de la région de Matane ont signifié leur accord verbal lors de l'assemblée générale du 20 mai 2014;

Conséquemment,

Il est proposé par madame Andrée Blouin
Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que la municipalité de Saint-Léandre adopte l'addenda à l'Entente relative à la fourniture de services en matière d'élimination des déchets solides, tel que proposé par la Ville de Matane.

Que monsieur Benedict Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, et monsieur Jean-Pierre Chouinard soient autorisés à signer tout document utile à cette fin.

11. Varia

11.1 Suicide Bas St-Laurent

1411-07

Il est proposé par monsieur Ghislain Lamarre
Et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Léandre fasse un don de cent dollars (100 \$) au Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas St-Laurent.

11.2 Appui : Fédération des employés pré hospitalier

1411-08

Il est proposé par madame Andrée Blouin
Et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Léandre appuie la démarche de la Fédération des employés pré hospitalier du Québec pour rendre public le document intitulé « Le document Services préhospitaliers : Urgence d'agir ».

11.3 Avis de faillite dossier # 43-1911461

1411-09

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque
Et unanimement résolu que le conseil autorise et mandate le directeur général à faire les représentations qui s'imposent pour sécuriser la créance municipale dans le dossier de faillite # 43-1911461;

Que le directeur général soit autorisé à signer tout document pertinent et requis dans le cadre du présent dossier.

11.4 Chemin d'hiver réf. : Marc Joncas

1411-10

Il est proposé par madame Andrée Blouin
Et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Léandre accuse réception de la demande écrite de monsieur Marc Joncas concernant le déneigement d'un tronçon de chemin de 200 mètres de longueur donnant accès à sa propriété située à l'extrémité du Rang 6 Ouest;

Que ce service rendu soit payable à la municipalité pour un montant de 1 100 \$ et ce, pour la saison hivernale 2014-2015.

11.5 Fondation hôpital de Matane

1411-11

Il est proposé par monsieur Doris Saucier
Et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Léandre fasse un don de cent dollars (100 \$) au à la Fondation de l'hôpital de Matane.

11.6 Gestion des dossiers CPTAQ (appui)

1411-12

Considérant que le gouvernement provincial a entamé des démarches modifiant les pouvoirs accordées aux municipalités locales;

Considérant que le transfert de juridiction de la réception et du traitement des dossiers en matière agricole de la CPTAQ envers les municipalités locales est une nouvelle reçue favorablement par la municipalité de Saint-Léandre;

Conséquemment,

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque
Et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Léandre endosse les mesures entreprises par le gouvernement Couillard dans la démarche de transfert de juridiction de la CPTAQ envers les municipalités locales.

11.7 Politique familiale

1411-13

Il est proposé par madame Andrée Blouin
Et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Léandre approuve la date proposée par le comité pour effectuer le lancement officiel de la politique familiale qui se tiendra le 7 décembre prochain à 13h.

1411-14

Il est proposé par madame Andrée Blouin
Et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Léandre accuse réception du dépôt du rapport de la politique familiale et de son plan d'action pour les années 2014-2015-2016 et 2017.

11.8 Luminaires de rues

1411-15

Il est proposé par madame Andrée Blouin
Et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Léandre prenne les démarches nécessaires pour réparer les luminaires de rues aux intersections suivantes :

- 1) Route Centrale et Rang 7
- 2) Rang 7 et Route des Érables

11.9 Service incendie : schéma de couverture de risques

Plusieurs points sont soulevés :

- 1) Le schéma de couverture de risques ne répond pas aux exigences
- 2) La force de frappe établie à 15 minutes est déraisonnable
- 3) Les bornes sèches ne sont pas obligatoires
- 4) La question de fusionner les trois services d'incendies n'est pas résolue
- 5) La formation des pompiers est un processus lourd pour les participants. Plusieurs pompiers démissionnent
- 6) Un camion incendie neuf à Saint-Léandre n'est pas logique vu le manque de pompiers formés
- 7) Copie des protocoles d'ententes à obtenir en vue d'en apprécier leurs contenus
- 8) La municipalité de Saint-Léandre paie une quote-part et les modalités de l'entente ne sont pas respectées
- 9) Une vérification auprès des compagnies d'assurance aux particuliers s'impose pour bien informer les citoyens
- 10) Une séance extraordinaire sera convoquée pour discuter davantage de ce dossier.

12. Période de questions

Un rappel au conseil demandant qu'il décrète le 8 décembre 2014 une « Journée contre l'intimidation ».

13. Clôture de l'assemblée

1411-16

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Doris Saucier propose la levée de l'assemblée à 21h.

Jean-Pierre Chouinard
Maire

Benedict Fortin,
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, soussigné, Jean-Pierre Chouinard, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Jean-Pierre Chouinard
Maire